

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 6

Artikel: Les photo-cartes de l'Union internationale de secours aux enfants

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rien qui rappelle la maison! ». L'idéal serait que les familles, conscientes de la beauté de l'œuvre entrepris, rendissent un foyer au pauvre petit en le recevant comme un des leurs. Or, c'est ce qui se passe dans l'Oeuvre Grancher, ainsi qu'on peut le constater en visitant l'un quelconque de nos foyers. »

Il est intéressant, enfin, de lire les conclusions du rapport de M. Granjux concernant l'année 1920 :

« Dans tous les rapports des filiales qui nous ont été communiqués, il y a unanimité pour déclarer combien est faible la mortalité des pupilles, et combien les enfants délicats se transforment rapidement.

A Tours, tous les pupilles ont été préservés; nous n'avons observé parmi eux aucun cas de tuberculose, ni même aucune maladie grave. Bien plus nos pupilles, non contaminés, mais toujours chétifs quand nous les accueillons, deviennent en peu de temps des enfants robustes, grâce à leur nouvelle vie en plein air et dans un milieu sain.

Même note en Alsace. Le Dr Hoeffel, dans son rapport sur le foyer de Bouxviller, dit : C'est avec satisfaction que je constate à chacune de mes visites le bénéfice que les pupilles retirent déjà au bout de quelques semaines de séjour à la campagne. La réfection corporelle est manifeste, appuyée sur la bonne alimentation

et l'éducation physique; mais en outre les enfants prennent goût à la vie champêtre, et les résultats moraux et intellectuels de l'avis de certains parents nourriciers ne sont pas moins reconfortants que les résultats physiques.

A St-Etienne — et cette fois c'est un non-médecin qui parle — voici l'expression d'une visite au foyer: Pour nous la bonne surprise quand les petits campagnards dont, au passage, nous venons d'admirer la gaieté et la bonne mine, se trouvent être nos enfants, ceux-là même que nous amenions quelques mois avant, tristes, chétifs, pâlots.

En somme, quelle que soit la partie de la France examinée, le sauvetage physique et moral de l'enfance y est assuré par nos filiales, ce qui prouve qu'elles suivent complètement les directives du maître, dont nous sommes fiers d'être les disciples, et sont justement dénommées : Oeuvre Grancher. »

* * *

Nous sommes heureux de constater que plusieurs associations en Suisse ont organisé depuis quelques années un service de placement d'enfants chétifs, candidats à la tuberculose, d'après les principes de l'Oeuvre Grancher. C'est le cas spécialement de nos dispensaires antituberculeux où l'on comprend toujours davantage que « prévenir vaut mieux que guérir ».

Les photo-cartes de l'Union internationale de secours aux enfants

La photo-carte que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs — grâce à l'obligeance de la rédaction du Bulletin de l'U. I. S. E. (Union internationale de secours aux enfants) — est une illustration d'un nouveau moyen de venir en aide à l'enfance souffrante.

Le système des photo-cartes permet de secourir des enfants éprouvés par la misère ou par la famine, sans les sortir de leur famille. Moyennant le versement d'une somme mensuelle, on remet à celui ou à ceux (car on peut faire des groupes de souscripteurs) qui désirent s'intéresser à

quelque déshérité, une carte portant la photographie de l'enfant assisté, ainsi que les indications de son état civil.

Le petit secouru est tenu de donner périodiquement de ses nouvelles, spéciale-

plusieurs pays; celle que nous reproduisons provient de Budapest. Le « Bulletin » qui la publie dans son numéro du 30 avril 1921 ajoute: « Il serait désirable de voir se généraliser ce système qui a sur les

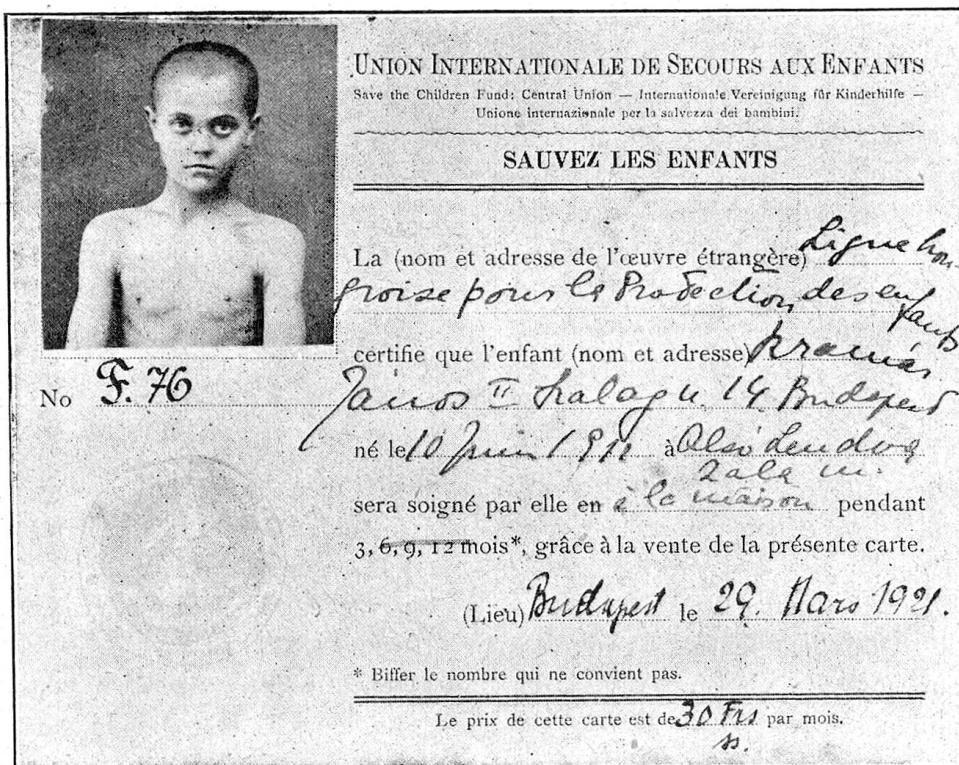


Photo-carte adoptée par l'Union internationale de secours aux enfants.

ment de sa santé à ceux qui ont bien voulu s'intéresser à lui, de manière à ce que les protecteurs puissent se rendre compte des résultats de leur charitable intervention.

Ces cartes sont employées déjà dans

autres modes de secours ce double avantage de ne pas être anonyme puisqu'il met en contact direct l'enfant malheureux et la personne qui lui vient en aide, et de ne pas éloigner le petit de son milieu naturel. »

Cours de moniteurs et de monitrices samaritains à Vevey du 25 au 30 avril 1921

Ce cours a réuni 25 délégués de 16 sections de samaritains de la Suisse romande. Ils furent logés à l'Hôtel Beau-Séjour, à proximité du bâtiment de l'Union chrétienne dont les locaux avaient aimable-

ment été mis à la disposition de la direction du cours. C'est là qu'eurent lieu les leçons et les exercices, chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 5 heures.

Les trois premiers soirs furent consacrés